

Motions habilitantes (RB_EN, p. 10-12)

MOTION : (M. Baldwin/L. Byer) que les motions habilitantes imprimées et diffusées dans le Cahier des rapports soient adoptées. **Adoptée**

Scrutateur

MOTION : (G. Gowe/W. Jay) que les personnes suivantes agissent à titre de scrutateurs et de scrutatrices : Virginia Wallace, Beverly Clark, Dave McCormack, Lee Ann Hogle. **Adoptée**

Ordre du jour

MOTION : (M. Ketchikan/D. Ashby) que l'ordre du jour soit adopté tel que diffusé. **Adoptée**

Rapport financier (budget 2019, auditeurs)

MOTION : (M. Katchikian/D. Campbell) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council accepte le rapport financier tel que présenté. **Adoptée**

Motion concernant les auditeurs

MOTION : (R. Sheffer/F. Braman) Il est résolu qu'à l'assemblée inaugurale du Conseil régional Nakonha:ka Regional Council, la société Trétiak Holowka Inc. soit mandatée pour effectuer une mission d'examen des états financiers 2019. **Adoptée**

Nominations

MOTION : (R. Sheffer/M. Katchikian) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council nomme les personnes suivantes à l'exécutif : (Abstentions : T. Spires, L.E. Moir)

Membres ayant plein droit de vote :

Présidente (maximum 2 ans)

Président élu (élection en cours de mandat pour un mandat d'un an)

Ancien président (un an)

Trésorier

Représentant des équipes de direction suivantes :

Immobilier et finances

Relations pastorales

Développement de nouveaux ministères et Soutien/Vision

Représentant de La Table

Ministères des jeunes et de la famille

Relations justes

Ministères de la justice et des communautés

Financement et autorisation de l'équipe de direction

Quatre (4) membres sans fonction particulière et ayant plein droit de vote :

Pasteure Linda Buchanan

Élection en 2020

Pasteur David Lambie

Paul Stanfield

Fred Braman

Pasteur Darryl MacDonald

Pasteur Samuel V. Dansokho

à désigner par La Table

Georgia Barratt Lemay

Robert Patton

Patricia Lisson, diacre

Pasteure Barbara Bryce

Pasteure Joëlle Leduc

Frederick (Rick) Sheffer

Marc Grenon

Pasteur Pierre Goldberger

Membres correspondants sans droit de vote :

Ministre exécutif

Responsable des relations pastorales

Membre du personnel responsable des communications

Adjoint de programme au ministre exécutif

Conseil des finances et de l'expansion

Pasteure Rosemary Lambie

Sabrina Di Stefano

Judy Coffin

Joël Miller

Peter Bisset

Responsables du réseau régional (2) (au besoin)	à désigner ultérieurement
Ministère des jeunes, des jeunes adultes et des familles (au besoin)	Shanna Bernier
Responsable de l'immobilier, des finances et de l'administration (au besoin)	Brian Ruse
Coordonnatrice de l'AGA (au besoin)	Pasteure Tami Spires
Nominations (au besoin)	à désigner ultérieurement

MOTION : (R. Sheffer/ D. McCormack) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council reconnaisse les équipes de direction et les regroupements suivants, avec le pouvoir d'ajouter les éléments suivants. **Adoptée**

1. Archives
2. Immobilier et finances
3. Relations justes
4. Association des femmes de l'Église Unie
5. Ministère des jeunes
6. Leadership du personnel célébrant laïque agréé
7. Nominations
8. Communication à distance
9. Exploration du deuil et de l'existence
10. Théâtre d'été
11. Ministère de l'alimentation
12. Conseil des finances et de l'expansion
13. Planification des rassemblements régionaux
14. Octrois et soutien
15. Ministères de justice communautaire
16. Développement de nouveaux ministères – soutien de la vision
17. Environnement
18. Regroupement ministériel du West Island

Cahier des rapports – Report Book

MOTION : (S. Dansokho/T. Spires) que la présente assemblée inaugurale du Conseil régional Nakonha:ka Regional Council reçoive les rapports, tels qu'ils sont imprimés dans le Cahier des rapports (2019). **Adoptée**
(Opposition : David Fines)

Governance Document-Manuel de gouvernance

MOTION : (R. Sheffer/M. Katchikian) que la présente assemblée inaugurale du Conseil régional Nakonha:ka régional council accepte le Manuel de gouvernance tel qu'il est distribué, étant entendu qu'il s'agit d'un ouvrage en cours d'élaboration et qu'il peut faire l'objet de modifications. (Opposition : Jean-Claude de Lancette)

Futures assemblées

Contexte : Le Manuel (Le Manuel C.4.1) :

« Le conseil régional doit se réunir au moins une fois par année.

« L'assemblée annuelle peut rassembler l'ensemble des membres du conseil régional ou l'exécutif du conseil régional seulement, tel que déterminé par le conseil régional. »

MOTION : (D. Ashby/D. Clinker) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council se réunisse au moins deux fois par année; une assemblée d'une durée d'une journée à l'automne et une assemblée au printemps.

MOTION : (M. Baldwin/ R. Sheffer) que le Conseil régional Nakonha:ka Regional Council se réunisse au moins deux fois par année. **Adoptée**

Exécutif

MOTION : (G. Gowe/B. Jay) que l'exécutif du Conseil régional Nakonha:ka Regional Council se réunisse normalement une fois par mois, sauf quand il y a une assemblée du conseil régional (au moins deux fois par année), et pas en juillet, en août, ni en décembre; les assemblées peuvent être convoquées à la discrétion de la présidente ou du président. **Adoptée**

Motions habilitantes en vigueur à la levée de la célébration des ministères

MOTION : (M. Baldwin/M. Katchikian) qu'à la levée de l'assemblée inaugurale du conseil régional Nakonha:ka Regional Council, tous les pouvoirs du conseil régional soient accordés à l'exécutif jusqu'à la prochaine assemblée générale.

MOTION : (D. MacDonald/M. Baldwin) que l'assemblée soit ajournée après la célébration du ministère du 25 mai 2019, à environ 20 h 30, et que la présidente déclare cette première assemblée inaugurale du conseil régional Nakonha:ka Regional Council close après la célébration du ministère.